

Budget Primitif 2020

Budget Collecte et valorisation des Déchets

M57

**Numéro SIRET :
243100518 00212**

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	
B - Modalités de vote du budget	1
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	2
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	3
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	4

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	5
B1 - Présentation des AP votées	6
B2 - Présentation des AE votées	7
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	8
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	11
D1 - Balance générale - Dépenses	13
D2 - Balance générale - Recettes	15

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	Sans Objet
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	Sans Objet
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	Sans Objet
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	23
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	25
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	28
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	32

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	34
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	35
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	39
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	40
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	41

Toulouse Métropole - Budget Déchets - BP - 2020

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	43
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	44
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	45
B3.1 - Etat des provisions constituées	47
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	49
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	53
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	54
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	55

D - Autres éléments d'information

D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	57
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	59

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : de 5.5% des dépenses réelles invest et de 1% des dépenses réelles fonct (hors chap 012)-DEL 19-1188.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00	
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	15 368 191,00	15 368 191,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		15 368 191,00	15 368 191,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	112 292 246,00	112 292 246,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		112 292 246,00	112 292 246,00

TOTAL DU BUDGET (4)		127 660 437,00	127 660 437,00
----------------------------	--	-----------------------	-----------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	490 000,00	0,00	710 000,00	710 000,00	710 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3)	43 750,00	0,00	19 600,00	19 600,00	19 600,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	7 445 100,00	0,00	8 367 222,00	8 367 222,00	8 367 222,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris opérations) (3)	4 996 000,00	0,00	4 244 701,00	4 244 701,00	4 244 701,00
Total des dépenses d'équipement		12 974 850,00	0,00	13 341 523,00	13 341 523,00	13 341 523,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	682 073,00	0,00	677 782,00	677 782,00	677 782,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		682 073,00	0,00	677 782,00	677 782,00	677 782,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		13 656 923,00	0,00	14 019 305,00	14 019 305,00	14 019 305,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	201 000,00		1 348 886,00	1 348 886,00	1 348 886,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		201 000,00		1 348 886,00	1 348 886,00	1 348 886,00

TOTAL	13 857 923,00	0,00	15 368 191,00	15 368 191,00	15 368 191,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 368 191,00
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	273 000,00	0,00	1 684 900,00	1 684 900,00	1 684 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		273 000,00	0,00	1 684 900,00	1 684 900,00	1 684 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		273 000,00	0,00	1 684 900,00	1 684 900,00	1 684 900,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	10 646 418,00		8 183 291,00	8 183 291,00	8 183 291,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	5 000 000,00		5 500 000,00	5 500 000,00	5 500 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		15 646 418,00		13 683 291,00	13 683 291,00	13 683 291,00

TOTAL	15 919 418,00	0,00	15 368 191,00	15 368 191,00	15 368 191,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 368 191,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	12 334 405,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Toulouse Métropole - Budget Déchets - BP - 2020

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	22 179 397,00	0,00	24 665 040,00	24 665 040,00	24 665 040,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	42 927 598,00	0,00	40 271 575,00	40 271 575,00	40 271 575,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	31 375 335,00	0,00	33 489 340,00	33 489 340,00	33 489 340,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		96 482 330,00	0,00	98 425 955,00	98 425 955,00	98 425 955,00
66	Charges financières	202 052,00	0,00	182 000,00	182 000,00	182 000,00
67	Charges spécifiques (3)	1 500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		96 685 882,00	0,00	98 608 955,00	98 608 955,00	98 608 955,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	10 646 418,00		8 183 291,00	8 183 291,00	8 183 291,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	5 000 000,00		5 500 000,00	5 500 000,00	5 500 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		15 646 418,00		13 683 291,00	13 683 291,00	13 683 291,00

TOTAL	112 332 300,00	0,00	112 292 246,00	112 292 246,00	112 292 246,00
--------------	-----------------------	-------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	112 292 246,00
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 439 300,00	0,00	3 144 360,00	3 144 360,00	3 144 360,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	103 348 000,00	0,00	103 550 000,00	103 550 000,00	103 550 000,00
74	Dotations et participations (3)	4 344 000,00	0,00	4 249 000,00	4 249 000,00	4 249 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		112 131 300,00	0,00	110 943 360,00	110 943 360,00	110 943 360,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		112 131 300,00	0,00	110 943 360,00	110 943 360,00	110 943 360,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	201 000,00		1 348 886,00	1 348 886,00	1 348 886,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		201 000,00		1 348 886,00	1 348 886,00	1 348 886,00

TOTAL	112 332 300,00	0,00	112 292 246,00	112 292 246,00	112 292 246,00
--------------	-----------------------	-------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	112 292 246,00
--	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	12 334 405,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	1 348 886,00	1 348 886,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	677 782,00	0,00	677 782,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	710 000,00	0,00	710 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	19 600,00	0,00	19 600,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	8 367 222,00	0,00	8 367 222,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (5)	4 244 701,00	0,00	4 244 701,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		14 019 305,00	1 348 886,00	15 368 191,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 368 191,00
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	24 665 040,00		24 665 040,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	40 271 575,00		40 271 575,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	33 489 340,00	0,00	33 489 340,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	182 000,00	0,00	182 000,00
67	Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	5 500 000,00	5 500 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		8 183 291,00	8 183 291,00
Dépenses de fonctionnement – Total		98 608 955,00	13 683 291,00	112 292 246,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	112 292 246,00
--	-----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 684 900,00	0,00	1 684 900,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		5 500 000,00	5 500 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		8 183 291,00	8 183 291,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 684 900,00	13 683 291,00	15 368 191,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 368 191,00
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 144 360,00		3 144 360,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	103 550 000,00		103 550 000,00
74	Dotations et participations (8)	4 249 000,00		4 249 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	1 348 886,00	1 348 886,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		110 943 360,00	1 348 886,00	112 292 246,00

Toulouse Métropole - Budget Déchets - BP - 2020

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
			R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE
			0,00
			=
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
			112 292 246,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		13 857 923,00	0,00	0,00	15 368 191,00	15 368 191,00	0,00	15 368 191,00	15 368 191,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	490 000,00	0,00	0,00	710 000,00	710 000,00	0,00	710 000,00	710 000,00
204	Subventions d'équipement versées	43 750,00	0,00	0,00	19 600,00	19 600,00	0,00	19 600,00	19 600,00
21	Immobilisations corporelles	7 445 100,00	0,00	0,00	8 367 222,00	8 367 222,00	0,00	8 367 222,00	8 367 222,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 996 000,00	0,00	0,00	4 244 701,00	4 244 701,00	0,00	4 244 701,00	4 244 701,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		12 974 850,00	0,00	0,00	13 341 523,00	13 341 523,00	0,00	13 341 523,00	13 341 523,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	682 073,00	0,00		677 782,00	677 782,00		677 782,00	677 782,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		682 073,00	0,00	0,00	677 782,00	677 782,00	0,00	677 782,00	677 782,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		13 656 923,00	0,00	0,00	14 019 305,00	14 019 305,00	0,00	14 019 305,00	14 019 305,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	201 000,00			1 348 886,00	1 348 886,00		1 348 886,00	1 348 886,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		201 000,00			1 348 886,00	1 348 886,00		1 348 886,00	1 348 886,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	15 368 191,00
---	----------------------

Toulouse Métropole - Budget Déchets - BP - 2020

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		15 919 418,00	0,00	15 368 191,00	15 368 191,00	15 368 191,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	273 000,00	0,00	1 684 900,00	1 684 900,00	1 684 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		273 000,00	0,00	1 684 900,00	1 684 900,00	1 684 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		273 000,00	0,00	1 684 900,00	1 684 900,00	1 684 900,00
021	Virement de la section de fonctionnement	10 646 418,00		8 183 291,00	8 183 291,00	8 183 291,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	5 000 000,00		5 500 000,00	5 500 000,00	5 500 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		15 646 418,00		13 683 291,00	13 683 291,00	13 683 291,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Toulouse Métropole - Budget Déchets - BP - 2020

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					15 368 191,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		13 857 923,00	0,00	0,00	15 368 191,00	15 368 191,00	0,00	15 368 191,00	15 368 191,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	490 000,00	0,00	0,00	710 000,00	710 000,00	0,00	710 000,00	710 000,00
2031	Frais d'études	490 000,00	0,00	0,00	710 000,00	710 000,00	0,00	710 000,00	710 000,00
204	Subventions d'équipement versées	43 750,00	0,00	0,00	19 600,00	19 600,00	0,00	19 600,00	19 600,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	43 750,00	0,00	0,00	19 600,00	19 600,00	0,00	19 600,00	19 600,00
21	Immobilisations corporelles	7 445 100,00	0,00	0,00	8 367 222,00	8 367 222,00	0,00	8 367 222,00	8 367 222,00
21351	Bâtiments publics	2 150 000,00	0,00	0,00	2 050 000,00	2 050 000,00	0,00	2 050 000,00	2 050 000,00
2152	Installations de voirie	170 000,00	0,00	0,00	220 000,00	220 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00
215731	Matériel roulant	2 850 000,00	0,00	0,00	3 140 000,00	3 140 000,00	0,00	3 140 000,00	3 140 000,00
21578	Autre matériel technique	9 000,00	0,00	0,00	230 500,00	230 500,00	0,00	230 500,00	230 500,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	2 220 600,00	0,00	0,00	2 713 222,00	2 713 222,00	0,00	2 713 222,00	2 713 222,00
21838	Autre matériel informatique	32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 996 000,00	0,00	0,00	4 244 701,00	4 244 701,00	0,00	4 244 701,00	4 244 701,00
2315	Install., matériel et outill. technique	4 996 000,00	0,00	0,00	4 244 701,00	4 244 701,00	0,00	4 244 701,00	4 244 701,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		12 974 850,00	0,00	0,00	13 341 523,00	13 341 523,00	0,00	13 341 523,00	13 341 523,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	682 073,00	0,00	0,00	677 782,00	677 782,00	0,00	677 782,00	677 782,00

Toulouse Métropole - Budget Déchets - BP - 2020

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
168758	Dettes - Autres groupements	682 073,00	0,00		677 782,00	677 782,00		677 782,00	677 782,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		682 073,00	0,00	0,00	677 782,00	677 782,00	0,00	677 782,00	677 782,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		13 656 923,00	0,00	0,00	14 019 305,00	14 019 305,00	0,00	14 019 305,00	14 019 305,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	201 000,00			1 348 886,00	1 348 886,00		1 348 886,00	1 348 886,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	201 000,00			1 348 886,00	1 348 886,00		1 348 886,00	1 348 886,00
13913	Subv. transf. Départements	199 967,00			1 167 113,00	1 167 113,00		1 167 113,00	1 167 113,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	1 033,00			79 263,00	79 263,00		79 263,00	79 263,00
13938	Autres fonds équip. transférables	0,00			102 510,00	102 510,00		102 510,00	102 510,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		201 000,00			1 348 886,00	1 348 886,00		1 348 886,00	1 348 886,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		15 919 418,00	0,00	15 368 191,00	15 368 191,00	15 368 191,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	273 000,00	0,00	1 684 900,00	1 684 900,00	1 684 900,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	23 000,00	0,00	223 000,00	223 000,00	223 000,00
1338	Autres fonds équip. transférables	250 000,00	0,00	1 461 900,00	1 461 900,00	1 461 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		273 000,00	0,00	1 684 900,00	1 684 900,00	1 684 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		273 000,00	0,00	1 684 900,00	1 684 900,00	1 684 900,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>10 646 418,00</i>		<i>8 183 291,00</i>	<i>8 183 291,00</i>	<i>8 183 291,00</i>
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	<i>5 000 000,00</i>		<i>5 500 000,00</i>	<i>5 500 000,00</i>	<i>5 500 000,00</i>
28031	<i>Frais d'études</i>	<i>509 681,00</i>		<i>161 399,00</i>	<i>161 399,00</i>	<i>161 399,00</i>
28041411	<i>Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel</i>	<i>2 312,00</i>		<i>1 565,00</i>	<i>1 565,00</i>	<i>1 565,00</i>
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	<i>26 811,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
281351	<i>Bâtiments publics</i>	<i>21 968,00</i>		<i>15 013,00</i>	<i>15 013,00</i>	<i>15 013,00</i>
2815731	<i>Matériel roulant</i>	<i>2 803 178,00</i>		<i>2 001 143,00</i>	<i>2 001 143,00</i>	<i>2 001 143,00</i>
2815738	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	<i>0,00</i>		<i>117 796,00</i>	<i>117 796,00</i>	<i>117 796,00</i>

Toulouse Métropole - Budget Déchets - BP - 2020

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
281578	Autre matériel technique	104 524,00		93 152,00	93 152,00	93 152,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	1 435 905,00		2 973 679,00	2 973 679,00	2 973 679,00
281721	Plant. arbres, arbustes (mise à dispo)	0,00		7,00	7,00	7,00
281828	Autres matériels de transport	92 592,00		96 889,00	96 889,00	96 889,00
28188	Autres immo. corporelles	3 029,00		39 357,00	39 357,00	39 357,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		15 646 418,00		13 683 291,00	13 683 291,00	13 683 291,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		112 332 300,00	0,00	0,00	112 292 246,00	112 292 246,00	0,00	112 292 246,00	112 292 246,00
011	Charges à caractère général (3)	22 179 397,00	0,00	0,00	24 665 040,00	24 665 040,00	0,00	24 665 040,00	24 665 040,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	42 927 598,00	0,00		40 271 575,00	40 271 575,00		40 271 575,00	40 271 575,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	31 375 335,00	0,00	0,00	33 489 340,00	33 489 340,00	0,00	33 489 340,00	33 489 340,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		96 482 330,00	0,00	0,00	98 425 955,00	98 425 955,00	0,00	98 425 955,00	98 425 955,00
66	Charges financières	202 052,00	0,00		182 000,00	182 000,00		182 000,00	182 000,00
67	Charges spécifiques (3)	1 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		203 552,00	0,00	0,00	183 000,00	183 000,00		183 000,00	183 000,00
Total des dépenses réelles		96 685 882,00	0,00	0,00	98 608 955,00	98 608 955,00	0,00	98 608 955,00	98 608 955,00
023	Virement à la section d'investissement	10 646 418,00			8 183 291,00	8 183 291,00		8 183 291,00	8 183 291,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	5 000 000,00			5 500 000,00	5 500 000,00		5 500 000,00	5 500 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		15 646 418,00			13 683 291,00	13 683 291,00		13 683 291,00	13 683 291,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	112 292 246,00
--	-----------------------

Toulouse Métropole - Budget Déchets - BP - 2020

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		112 332 300,00	0,00	112 292 246,00	112 292 246,00	112 292 246,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 439 300,00	0,00	3 144 360,00	3 144 360,00	3 144 360,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	103 348 000,00	0,00	103 550 000,00	103 550 000,00	103 550 000,00
74	Dotations et participations (2)	4 344 000,00	0,00	4 249 000,00	4 249 000,00	4 249 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		112 131 300,00	0,00	110 943 360,00	110 943 360,00	110 943 360,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		112 131 300,00	0,00	110 943 360,00	110 943 360,00	110 943 360,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	201 000,00	0,00	1 348 886,00	1 348 886,00	1 348 886,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		201 000,00	0,00	1 348 886,00	1 348 886,00	1 348 886,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	112 292 246,00
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		112 332 300,00	0,00	0,00	112 292 246,00	112 292 246,00	0,00	112 292 246,00	112 292 246,00
011	Charges à caractère général (4)	22 179 397,00	0,00	0,00	24 665 040,00	24 665 040,00	0,00	24 665 040,00	24 665 040,00
60611	Eau et assainissement	25 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
60612	Energie - Electricité	190 000,00	0,00		190 000,00	190 000,00	0,00	190 000,00	190 000,00
60622	Carburants	1 000 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	9 020,00	0,00		8 220,00	8 220,00	0,00	8 220,00	8 220,00
60628	Autres fournitures non stockées	30 000,00	0,00		30 300,00	30 300,00	0,00	30 300,00	30 300,00
60631	Fournitures d'entretien	35 000,00	0,00		45 630,00	45 630,00	0,00	45 630,00	45 630,00
60632	Fournitures de petit équipement	214 400,00	0,00		211 130,00	211 130,00	0,00	211 130,00	211 130,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00		120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00		8 850,00	8 850,00	0,00	8 850,00	8 850,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	5 680,00	0,00		3 300,00	3 300,00	0,00	3 300,00	3 300,00
611	Contrats de prestations de services	8 263 000,00	0,00		9 165 370,00	9 165 370,00	0,00	9 165 370,00	9 165 370,00
6132	Locations immobilières	30 000,00	0,00		30 600,00	30 600,00	0,00	30 600,00	30 600,00
61358	Autres	1 560 000,00	0,00		1 333 900,00	1 333 900,00	0,00	1 333 900,00	1 333 900,00
61521	Entretien terrains	400,00	0,00		10 400,00	10 400,00	0,00	10 400,00	10 400,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	82 000,00	0,00		82 000,00	82 000,00	0,00	82 000,00	82 000,00
6156	Maintenance	0,00	0,00		95 000,00	95 000,00	0,00	95 000,00	95 000,00
617	Etudes et recherches	58 000,00	0,00		38 000,00	38 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	126 068,00	0,00		128 000,00	128 000,00	0,00	128 000,00	128 000,00
6188	Autres frais divers	166 100,00	0,00		162 000,00	162 000,00	0,00	162 000,00	162 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
6231	Annonces et insertions	30 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6234	Réceptions	0,00	0,00		8 100,00	8 100,00	0,00	8 100,00	8 100,00
6236	Catalogues et imprimés	8 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6238	Divers	144 200,00	0,00		146 000,00	146 000,00	0,00	146 000,00	146 000,00
6248	Divers	4 000,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6251	Voyages, déplacements et missions	22 638,00	0,00		22 100,00	22 100,00	0,00	22 100,00	22 100,00
6255	Frais de déménagement	1 294,00	0,00		1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00

Toulouse Métropole - Budget Déchets - BP - 2020

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00		33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 500,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00		242 500,00	242 500,00	0,00	242 500,00	242 500,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	10 145 097,00	0,00		12 420 740,00	12 420 740,00	0,00	12 420 740,00	12 420 740,00
62878	Remb. frais à des tiers	20 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	42 927 598,00	0,00		40 271 575,00	40 271 575,00		40 271 575,00	40 271 575,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	8 175 028,00	0,00		4 997 925,00	4 997 925,00		4 997 925,00	4 997 925,00
6331	Versement de transport	361 161,00	0,00		378 935,00	378 935,00		378 935,00	378 935,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	90 257,00	0,00		94 723,00	94 723,00		94 723,00	94 723,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	163 423,00	0,00		170 512,00	170 512,00		170 512,00	170 512,00
64111	Rémunération principale titulaires	16 856 805,00	0,00		16 917 560,00	16 917 560,00		16 917 560,00	16 917 560,00
64112	SFT, indemnité de résidence	420 299,00	0,00		361 596,00	361 596,00		361 596,00	361 596,00
64118	Autres indemnités	5 198 974,00	0,00		5 374 042,00	5 374 042,00		5 374 042,00	5 374 042,00
64131	Rémunérations	1 445 653,00	0,00		1 542 330,00	1 542 330,00		1 542 330,00	1 542 330,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	1 605,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	301 156,00	0,00		313 824,00	313 824,00		313 824,00	313 824,00
64162	Emplois d'avenir	51 699,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	6 868,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	84 749,00	0,00		160 742,00	160 742,00		160 742,00	160 742,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 070 792,00	0,00		3 239 028,00	3 239 028,00		3 239 028,00	3 239 028,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	5 507 777,00	0,00		5 565 504,00	5 565 504,00		5 565 504,00	5 565 504,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	102 596,00	0,00		81 608,00	81 608,00		81 608,00	81 608,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	5 088,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	323 335,00	0,00		323 040,00	323 040,00		323 040,00	323 040,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	116 903,00	0,00		118 650,00	118 650,00		118 650,00	118 650,00
648	Autres charges de personnel	643 430,00	0,00		631 556,00	631 556,00		631 556,00	631 556,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	31 375 335,00	0,00	0,00	33 489 340,00	33 489 340,00	0,00	33 489 340,00	33 489 340,00

Toulouse Métropole - Budget Déchets - BP - 2020

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6541	Créances admises en non-valeur	300 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6561	Organismes de regroupement	30 954 335,00	0,00		33 338 340,00	33 338 340,00	0,00	33 338 340,00	33 338 340,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	120 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
65888	Autres	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		96 482 330,00	0,00	0,00	98 425 955,00	98 425 955,00	0,00	98 425 955,00	98 425 955,00
66	Charges financières	202 052,00	0,00		182 000,00	182 000,00		182 000,00	182 000,00
661133	Remb. Int. emprunt transf. établ. rattac	202 052,00	0,00		182 000,00	182 000,00		182 000,00	182 000,00
67	Charges spécifiques (4)	1 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		203 552,00	0,00	0,00	183 000,00	183 000,00		183 000,00	183 000,00
Total des dépenses réelles		96 685 882,00	0,00	0,00	98 608 955,00	98 608 955,00	0,00	98 608 955,00	98 608 955,00
023	Virement à la section d'investissement	10 646 418,00			8 183 291,00	8 183 291,00		8 183 291,00	8 183 291,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	5 000 000,00			5 500 000,00	5 500 000,00		5 500 000,00	5 500 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	5 000 000,00			5 500 000,00	5 500 000,00		5 500 000,00	5 500 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		15 646 418,00			13 683 291,00	13 683 291,00		13 683 291,00	13 683 291,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Toulouse Métropole - Budget Déchets - BP - 2020

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		112 332 300,00	0,00	112 292 246,00	112 292 246,00	112 292 246,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 439 300,00	0,00	3 144 360,00	3 144 360,00	3 144 360,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	1 500 000,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
70688	Autres prestations de services	43 000,00	0,00	55 360,00	55 360,00	55 360,00
70878	Remb. frais par des tiers	3 800,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	2 892 500,00	0,00	1 985 000,00	1 985 000,00	1 985 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	103 348 000,00	0,00	103 550 000,00	103 550 000,00	103 550 000,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	103 348 000,00	0,00	103 550 000,00	103 550 000,00	103 550 000,00
74	Dotations et participations (3)	4 344 000,00	0,00	4 249 000,00	4 249 000,00	4 249 000,00
74788	Autres	4 344 000,00	0,00	4 249 000,00	4 249 000,00	4 249 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		112 131 300,00	0,00	110 943 360,00	110 943 360,00	110 943 360,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		112 131 300,00	0,00	110 943 360,00	110 943 360,00	110 943 360,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	201 000,00	0,00	1 348 886,00	1 348 886,00	1 348 886,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	201 000,00	0,00	1 348 886,00	1 348 886,00	1 348 886,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		201 000,00	0,00	1 348 886,00	1 348 886,00	1 348 886,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					7 453 568,00									

Toulouse Métropole - Budget Déchets - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					7 453 568,00									
960/délib-13122018	BUDGET PRINCIPAL	13/12/2018	01/01/2019	30/12/2019	7 453 568,00	F		2,710	2,552	EUR	A	C	O	A-1
Total général					7 453 568,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		6 771 531,00					677 782,00	182 000,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		6 771 531,00					677 782,00	182 000,00	0,00	0,00
960/délib-13122018	N	0,00	A-1	6 771 531,00	12,99	F		2,690	677 782,00	182 000,00	0,00	0,00

Toulouse Métropole - Budget Déchets - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général		0,00		6 771 531,00					677 782,00	182 000,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque de taux le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 771 531,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 0.00 €		0.00
	Catégories de biens amortis		
	Brevets	0	29/11/2018
	Collection et œuvres d'art	0	29/11/2018
	Terrains	0	29/11/2018
	Autres agencements et aménagements de terrains	0	29/11/2018
	Réseaux de voirie	0	29/11/2018
	Installation de voirie	0	29/11/2018
L	Frais d'études, d'élaboration et de modification des documents d'urbanisme	5	29/11/2018
L	Logiciels et licences	5	29/11/2018
L	Frais d'études et de recherches	5	29/11/2018
L	Frais annonces et insertions	5	29/11/2018
L	Autres immobilisations incorporelles	5	29/11/2018
L	Installation, agencements, aménagement d'immobilisations corporelles	5	29/11/2018
L	Matériel de transport (véhicules de tourisme, cyclomoteurs, motos, vélos)	5	29/11/2018
L	Matériel de transport (véhicules techniques)	7	29/11/2018
L	Matériel informatique	5	29/11/2018
L	Matériel de bureau et mobilier	5	29/11/2018
L	Mobilier urbain	5	29/11/2018
L	Matériel de téléphonie	5	29/11/2018
L	Autres immobilisations corporelles	5	29/11/2018
L	Equipements de cuisine	10	29/11/2018
L	Matériels et outillages techniques	10	29/11/2018
L	Plantation d'arbres et d'arbustes	10	29/11/2018
L	Construction de bâtiments et locaux	30	29/11/2018
L	Construction d'immeuble de rapport	30	29/11/2018
L	Installations et aménagements de constructions	15	29/11/2018
L	Agencements de constructions	10	29/11/2018
L	Réseaux divers (galeries techniques diverses, voies navigables)	30	29/11/2018
L	Subv. Equip. Versées – Biens mobiliers, matériel et études	5	29/11/2018
L	Subv. Equip. Versées – Biens Immobiliers ou installations	30	29/11/2018
L	Subv. Equip. Versées – Projets d'Infrastructures d'intérêt national	40	29/11/2018
L	Subv. Equip. Versées – Autres	5	29/11/2018

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Biens transférés ou mis à disposition – Immob. Corporelles et incorporelles	5	29/11/2018
L	Biens transférés ou mis à disposition – Installations, matériel et outillage technique	10	29/11/2018
L	Biens transférés ou mis à disposition – Constructions et réseaux amortissables	30	29/11/2018

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		3 434 378,61	3 434 378,61	0,00	3 434 378,61
Provisions pour litiges	0,00		3 434 378,61	3 434 378,61	0,00	3 434 378,61
Provision pour contentieux de personnel (DEL 19-0600)	0,00	13/06/2019	3 434 378,61	3 434 378,61	0,00	3 434 378,61
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		3 434 378,61	3 434 378,61	0,00	3 434 378,61
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		3 434 378,61	3 434 378,61	0,00	3 434 378,61

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		43,00	0,00	43,00	41,00	0,00	41,00
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	C	31,00	0,00	31,00	30,00	0,00	30,00
ATTACHES TERRITORIAUX	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
REDACTEURS TERRITORIAUX	B	9,00	0,00	9,00	8,00	0,00	8,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		734,00	0,00	734,00	683,00	2,00	685,00
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	C	652,00	0,00	652,00	606,00	0,00	606,00
AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX	C	50,00	0,00	50,00	46,00	1,00	47,00
INGENIEURS EN CHEF TERRITORIAUX	A	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	18,00	0,00	18,00	18,00	0,00	18,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		777,00	0,00	777,00	724,00	2,00	726,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

Toulouse Métropole - Budget Déchets - BP - 2020

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				63 205,08		
AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX	C	TECH	380	0,00	3-1	CDD
INGENIEURS EN CHEF TERRITORIAUX	A	TECH		63 205,08	3-1	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				355 634,58		
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	C	ADM		7 638,20	3-a°	CDD
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	C	TECH	348	0,00	3-a°	CDD
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	C	TECH	348	0,00	3-a°	CDD
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	C	TECH		2 749,74	3-a°	CDD
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	C	TECH	348	0,00	3-a°	CDD
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	C	TECH	348	0,00	3-a°	CDD
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	C	TECH	349	0,00	3-a°	CDD
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	C	TECH	351	0,00	3-a°	CDD
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	C	TECH	351	0,00	3-a°	CDD
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	C	TECH	431	0,00	3-a°	CDD
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	C	TECH		97 768,96	3-a°	CDD
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	C	TECH		247 477,68	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				418 839,66		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

Toulouse Métropole - Budget Déchets - BP - 2020

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		2 026 668,00	2 026 668,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		677 782,00	677 782,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	677 782,00	677 782,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 348 886,00	1 348 886,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 348 886,00	1 348 886,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 026 668,00	0,00	0,00	2 026 668,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		13 683 291,00	III 13 683 291,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		13 683 291,00	13 683 291,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	161 399,00	161 399,00
28041411	<i>Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel</i>	1 565,00	1 565,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	0,00	0,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	15 013,00	15 013,00
2815731	<i>Matériel roulant</i>	2 001 143,00	2 001 143,00
2815738	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	117 796,00	117 796,00
281578	<i>Autre matériel technique</i>	93 152,00	93 152,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	2 973 679,00	2 973 679,00
281721	<i>Plant. arbres, arbustes (mise à dispo)</i>	7,00	7,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	96 889,00	96 889,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	39 357,00	39 357,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	8 183 291,00	8 183 291,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
---------------------------------	---	-----------------------------------	--------------------------	-------------

Total ressources propres disponibles	13 683 291,00	0,00	0,00	0,00	13 683 291,00
---	----------------------	-------------	-------------	-------------	----------------------

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 026 668,00
Ressources propres disponibles	IV	13 683 291,00
Solde	V = IV – II (8)	11 656 623,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D5.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		677 782,00
168758	Autres emprunts et dettes assimilées - Autres groupements	677 782,00
Acquisitions d'immobilisations		13 321 923,00
2031	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion - Frais d'études	710 000,00
21351	Constructions - Bâtiments publics	2 050 000,00
2152	Installations, matériel et outillage techniques - Installations de voirie	220 000,00
215731	Installations, matériel et outillage techniques - Matériel roulant	3 140 000,00
21578	Installations, matériel et outillage techniques - Autre matériel technique	230 500,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	2 713 222,00
21848	Autres immobilisations corporelles - Autres matériels de bureau et mobiliers	12 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles - Autres	1 500,00
23158	Immobilisations corporelles en cours - Installations, matériel et outillage techniques	4 244 701,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		0,00
Autres dépenses éventuelles		19 600,00
20422	Subventions d'équipement versées - Bâtiments et installations	19 600,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
Total des dépenses réelles		14 019 305,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	1 348 886,00
13913	Subv d'invest (rattachées aux actifs amortissables) transférées au compte de résultat - Départements	1 167 113,00
13918	Subv d'invest (rattachées aux actifs amortissables) transférées au compte de résultat - Autres	79 263,00
13938	Subv d'investissement transférées au compte de résultat - Fds affectés à l'équipement - Autres	102 510,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 348 886,00
TOTAL GENERAL		15 368 191,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		1 684 900,00
1318	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables - Autres	223 000,00

Toulouse Métropole - Budget Déchets - BP - 2020

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
1338	Fonds affectés à l'équipement amortissable - Autres	1 461 900,00
Autres recettes éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		1 684 900,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	5 500 000,00
28031	Amortissements des immobilisations incorporelles - Frais d'études	161 399,00
28041411	Amortissements des immobilisations incorporelles - Biens mobiliers, matériel et études	1 565,00
281351	Amortissements des immobilisations corporelles - Bâtiments publics	15 013,00
2815731	Amortissements des immobilisations corporelles - Matériel roulant	2 001 143,00
2815738	Amortissements des immobilisations corporelles - Autre matériel et outillage de voirie	117 796,00
281578	Amortissements des immobilisations corporelles - Autre matériel technique	93 152,00
28158	Amortissements des immobilisations corporelles - Autres instal, matériel et outillage techniques	2 973 679,00
281721	Amortissements des immobilisations corporelles - Plantations d'arbres et arbustes	7,00
281828	Amortissements des immobilisations corporelles - Autres matériels de transport	96 889,00
28188	Amortissements des immobilisations corporelles - Autres	39 357,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	8 183 291,00
Total des recettes d'ordre		13 683 291,00
TOTAL GENERAL		15 368 191,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D5.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	24 665 040,00
60611	Achats non stockés de matières et fournitures - Eau et assainissement	55 000,00
60612	Achats non stockés de matières et fournitures - Énergie - Électricité	190 000,00
60623	Achats non stockés de matières et fournitures - Alimentation	8 220,00
60628	Achats non stockés de matières et fournitures - Autres fournitures non stockées	30 300,00
60631	Achats non stockés de matières et fournitures - Fournitures d'entretien	45 630,00
60632	Achats non stockés de matières et fournitures - Fournitures de petit équipement	211 130,00
60636	Achats non stockés de matières et fournitures - Habillement et Vêtements de travail	120 000,00
6064	Achats non stockés de matières et fournitures - Fournitures administratives	8 850,00
60668	Achats non stockés de matières et fournitures - Autres produits pharmaceutiques	3 300,00
611	Contrats de prestations de services	9 165 370,00
6132	Locations - Locations immobilières	30 600,00
61358	Locations mobilières - Autres	1 333 900,00
61521	Entretien et réparations - Terrains	10 400,00
61558	Entretien et réparations - Autres biens mobiliers	82 000,00
6156	Entretien et réparations - Maintenance	95 000,00
617	Études et recherches	38 000,00
6184	Divers - Versements à des organismes de formation	128 000,00
6188	Divers - Autres frais divers	162 000,00
6225	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - Indemnités au comptable et aux régisseurs	600,00
6231	Publicité, publications, relations publiques - Annonces et insertions	15 000,00
6234	Publicité, publications, relations publiques - Réceptions	8 100,00
6236	Publicité, publications, relations publiques - Catalogues et imprimés et publications	5 000,00
6238	Publicité, publications, relations publiques - Divers	146 000,00
6248	Transports de biens et transports collectifs - Divers	3 500,00
6251	Déplacements et missions - Voyages, déplacements et missions	22 100,00
6255	Déplacements et missions - Frais de déménagement	1 300,00
6261	Frais postaux et frais de télécommunications - Frais d'affranchissement	10 000,00
6262	Frais postaux et frais de télécommunications - Frais de télécommunications	33 000,00
627	Services bancaires et assimilés.	2 000,00
6281	Divers - Concours divers (cotisations...)	7 500,00

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
6283	Divers - Frais de nettoyage des locaux	242 500,00
62871	Divers - A la collectivité de rattachement	12 420 740,00
62878	Divers - A des tiers	30 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	40 271 575,00
6215	Personnel extérieur au service - Personnel affecté par la collectivité de rattachement	4 997 925,00
6331	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) - Versement de transport	378 935,00
6332	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérat° (autres orga) - Cotisat° versée au F.N.A.L.	94 723,00
6336	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérat° (autres orga) - Cotisat° CNFPT et CDG de la FPT	170 512,00
64111	Rémunérations du personnel - Rémunération principale	16 917 560,00
64112	Rémunérations du personnel - Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	361 596,00
64118	Rémunérations du personnel - Autres indemnités.	5 374 042,00
64131	Rémunérations du personnel - Rémunérations	1 542 330,00
64138	Rémunérations du personnel - Primes et autres indemnités	313 824,00
6417	Rémunérations du personnel - Rémunérations des apprentis	160 742,00
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 239 028,00
6453	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Cotisations aux caisses de retraite	5 565 504,00
6454	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	81 608,00
6474	Autres charges sociales - Versements aux oeuvres sociales	323 040,00
6475	Autres charges sociales - Médecine du travail, pharmacie	118 650,00
648	Autres charges de personnel	631 556,00
65	Autres charges de gestion courante	33 489 340,00
6561	Participations - Organismes de regroupement (syndicats mixtes et ententes)	33 338 340,00
65748	Subventions - Autres personnes de droit privé	150 000,00
65888	Charges diverses de gestion courante - Autres	1 000,00
66	Charges financières	182 000,00
661133	Charges d'intérêts - à la collectivité ou à l'établissement de rattachement	182 000,00
67	Charges spécifiques	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		98 608 955,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	5 500 000,00
6811	Dotat° aux amort, aux dépréciat° et aux provis° - Dotat° aux amort des immo incorp et corp	5 500 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	8 183 291,00
Total des dépenses d'ordre		13 683 291,00

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
TOTAL GENERAL		112 292 246,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		103 550 000,00
73133	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilées	103 550 000,00
Dotations et participations reçues		4 249 000,00
74788	Participations - Autres	4 249 000,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		3 144 360,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 144 360,00
70612	Prestations de services - Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	1 100 000,00
70688	Prestations de services - Autres prestations de services	55 360,00
70878	Autres produits - par des tiers	4 000,00
7088	Autres produits - Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouvrages...)	1 985 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		110 943 360,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	1 348 886,00
777	Recette et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	1 348 886,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		1 348 886,00
TOTAL GENERAL		112 292 246,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

TOULOUSE METROPOLE Budget Primitif 2020

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice :	134
Nombre de membres présents.....	108
Nombre de suffrages exprimés.....	102
VOTES : Pour.....	085
Contre.....	017
Abstentions.....	031

Présenté par le **Président**,
A TOULOUSE, le 21 Novembre 2019

Date de convocation :

Le Président



Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire
A TOULOUSE, le 21 Novembre 2019

Les membres du Conseil de la Métropole

[A large area containing numerous handwritten signatures and scribbles, many of which are crossed out with diagonal lines. Some legible names include 'A. Rambert', 'M. Boncher', and 'M. ...']

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le
et de la publication le

Accusé de réception en préfecture
031-243100518-20191121-BP2020DECHETS
-BF
Date de télértransmission : 28/11/2019
Date de réception préfecture : 28/11/2019

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

BP 2020 du Budget Collecte et valorisation des Déchets de Toulouse Métropole - DEL-19-1188

Date de transmission de l'acte : 28/11/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 28/11/2019

Numéro de l'acte : BP2020DECHETS ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 031-243100518-20191121-BP2020DECHETS-BF

Date de décision : 21/11/2019

Acte transmis par : Rachel GUENECHAULT

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires